

PHARMACIE, SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ

ADAMAS a développé depuis plus de 30 ans une compétence reconnue dans le domaine de la pharmacie, des sciences de la vie et de la santé.

L'équipe d'ADAMAS est composée d'avocats expérimentés très avertis des spécificités et contraintes des activités de leurs clients.

ADAMAS intervient pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et d'industriels de la pharmacie, de fabricants de dispositifs médicaux, d'entreprises de biotechnologie, ainsi que de professionnels et d'institutions de santé (Ordres, hôpitaux, cliniques, laboratoires de biologie médicale).

ADAMAS est au cœur des problématiques stratégiques et contentieuses (notamment génériques/princeps pour les laboratoires pharmaceutiques) et intervient, tant en droit des brevets qu'en matière réglementaire. La connaissance et la pratique des affaires réglementaires, de la propriété industrielle, ainsi que du droit de la concurrence et des sociétés permettent une approche globale et un accompagnement des entreprises dans une relation privilégiée de confiance et de partenariat.

Champs d'intervention

Affaires réglementaires

- consultations en toutes matières régies par le Code de la Santé Publique,
- conseils et assistance dans les relations avec les autorités administratives (AFSSAPS, CEPS) et ordinaires,
- contentieux réglementaires (accès aux documents administratifs, retraits et/ou suspension d'autorisations de mise sur le marché...) et ordinaires.

Développement des activités

- conseils et assistance en toutes matières juridiques aux professions et institutions de santé,
- conseils et assistance à la mise en place de structures sociétaires et de dispositifs contractuels adaptés au développement des activités de santé et de biotechnologie,
- structuration des financements nécessaires au développement des entreprises de santé et de biotechnologie,
- pactes d'associés et garanties spécifiques au développement de ces activités,
- règlement des différends.

Propriété Industrielle

[brevets, savoir-faire]

- accords de secret et de confidentialité,
- contrats de recherche et de partenariat,
- contrats de développement de produits,
- licences, cessions de droits et de dossiers,
- actions en déclaration de non-contrefaçon et en contrefaçon,
- actions en nullité de brevets,
- référés interdiction provisoire,
- stratégies précontentieuses et contentieuses.

Questions juridiques complémentaires

- application du droit de la concurrence aux acteurs de la santé, de la pharmacie et de la biotechnologie,
- responsabilité du fait des produits,
- responsabilité du fait de recherches biomédicales,
- distribution pharmaceutique (publicité, contrats commerciaux et contentieux).

Equipe

L'activité Pharmacie, Sciences de la vie, Santé est dirigée par trois associés :

Barbara BERTHOLET : barbara.bertholet@adamas-lawfirm.com

Jean-Claude CHOCQUE : jean-claude.chocque@adamas-lawfirm.com

Denis SANTY : denis.santy@adamas-lawfirm.com

www.adamas-lawfirm.com

LYON

55, boulevard des Brotteaux – 69455 Lyon Cedex 06
e-mail: lyon@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 04 72 41 15 75 - Fax 00 33 04 72 41 15 74

PARIS

5 rue de Castiglione – 75001 Paris
e-mail: paris@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 01 53 45 92 22 - Fax 00 33 01 53 45 92 20